

## Introduction

### Josephine Butler et son époque

Josephine Butler fut de son vivant tantôt vilipendée, accusée d'avoir causé la mort de centaines d'hommes et de femmes en s'opposant aux *Contagious Diseases Acts* (lois sur les maladies contagieuses, 1864-1869), tantôt louée, voire révérée comme une sainte. Sa personnalité et son combat divisent encore aujourd'hui les spécialistes. Ainsi, dans un article de 1990, l'historien australien Barry Smith se montre particulièrement virulent à son égard : « On se souvient de Butler en raison de son rôle dans la campagne contre les lois sur les maladies contagieuses, mais elle fit beaucoup de tort à la cause. » Smith en vient même à la conclusion suivante : « il serait nécessaire de privilégier une approche plus objective et critique de sa vie pour mettre en lumière toutes les preuves de son narcissisme, de son histrionisme et de son refus délibéré du compromis. »<sup>1</sup> Ce propos peu amène nous rappelle également que Josephine Butler fut longtemps écartée du canon féministe par des universitaires femmes déroutées par un combat où le versant religieux semblait vouloir l'emporter. Or, au cours de ces dernières années, plusieurs ouvrages ont dessiné un portrait plus favorable de Butler et de son œuvre, soulignant notamment le retentissement de la « croisade » contre les lois sur l'ensemble des mouvements féministes de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. On se souvient que les « suffragettes » placèrent leur combat sous son égide, et on commence à suggérer que son legs intellectuel et politique pourrait avoir été bien plus considérable qu'on ne l'avait cru jusqu'à présent. Pour tenter de cerner cette personnalité complexe, sans doute convient-il de savoir déjà qui elle fut, et de la replacer dans son époque.

1. F. B. Smith, « The *Contagious Diseases Acts* reconsidered », *The Society for the Social History of Medicine*, vol. 3, n° 2, 1990, p. 197-215, p. 211.
2. S. Kingsley-Kent, *Sex and Suffrage in Britain, 1860-1914*, Londres, Routledge, 1990, p. 9.

## Le contexte familial

### *Une tradition progressiste*

Rien ne disposait de prime abord Josephine Butler à mener un combat qui devait faire d'elle l'une des figures les plus importantes de la contestation féministe britannique au XIX<sup>e</sup> siècle. Issue de la haute bourgeoisie et mariée à George Butler, universitaire et homme d'Église, elle aurait pu se contenter de rester à sa place dans la sphère privée, celle réservée aux *ladies*, les « dames de qualité », incarnations de la respectabilité et de la morale, les chausse-trapes et les dangers de la sphère publique étant réservés aux époux, selon ce qui est communément nommé « la doctrine des sphères séparées »<sup>3</sup>. Ces dames avaient tout au plus le droit d'avoir leurs bonnes œuvres, en se gardant bien toutefois de franchir certaines limites, celles précisément que Josephine Butler devait enfreindre à de multiples reprises. Il faut dire que le milieu dans lequel celle-ci avait grandi, l'exemple de ses parents et de l'une de ses tantes paternelles, ainsi que l'éducation qu'elle avait reçue, lui avaient donné de quoi fourbir les armes dont elle eut besoin pour mener à bien son combat.

Son père, John Grey, ardent libéral<sup>4</sup>, ne tint jamais à l'écart ses dix enfants, trois garçons et sept filles (une seule mourut avant d'atteindre son premier anniversaire), des causes multiples qu'il embrassa. Et ce qu'il s'agisse de la réforme du droit de vote au début des années 1830<sup>5</sup>, de son engagement aux côtés de ceux qui luttèrent pour l'abolition de l'esclavage dans les colonies britanniques (loi finalement votée en 1833)<sup>6</sup>, de sa

3. Voir par exemple M. Poovey, *Uneven Developments : The Ideological Work of Gender in Mid-Victorian England*, Londres, Virago Press, 1989, p. 8-9.

4. Le mot « libéral » doit être pris dans son sens politique et philosophique : il s'agit de la défense d'un certain nombre de droits civiques fondamentaux conquis au fil des ans afin de prémunir le peuple contre tout pouvoir politique absolu. Les hommes politiques qui se réclamaient de ces idées étaient regroupés sous l'appellation *whig* au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Le parti libéral ne fut créé qu'en 1859.

5. Connue en Angleterre sous le nom de *The Great Reform Bill*, la loi, votée en 1832 par le gouvernement whig de Lord Grey, l'un des cousins du père de Josephine Grey, instaura un suffrage censitaire qui donnait le droit de vote à la haute et à la moyenne bourgeoisie, et signifiait à l'aristocratie qu'il lui fallait désormais composer avec cette dernière.

6. John Grey était un proche de Thomas Clarkson (1760-1846) et de William Wilberforce (1759-1833), figures majeures de la campagne antiesclavagiste, ainsi qu'en témoigne sa volumineuse correspondance avec eux.

participation au débat contre les lois sur le blé<sup>7</sup>, ou des réformes agricoles qu'il entreprit pour le bien-être de ses métayers de Dilston (1835), alors qu'il était en charge de l'administration des domaines des hôpitaux de Greenwich. Dès son plus jeune âge, Josephine Grey vit son père signer et faire circuler des pétitions, prendre part à des débats, donner des conférences publiques, mettre sur pied un réseau de correspondants et d'amis sûrs, ou témoigner devant des commissions parlementaires. Autant de stratégies et de démarches dont elle devait s'inspirer par la suite.

Les femmes de sa famille, si elles n'étaient pas à proprement parler sur le devant de la scène, n'étaient pas non plus totalement prisonnières de la « sphère privée ». Hannah Grey secondait son mari avec fermeté, motivée par les mêmes sentiments chrétiens. Quant à Margaretta Grey, l'une des tantes de Josephine, elle regimbait, en lectrice assidue de l'œuvre de Mary Wollstonecraft qu'elle était, contre les limites que la société imposait aux femmes. Elle n'avait pas hésité, par exemple, à assister déguisée en homme à des séances du Parlement, enceinte strictement interdite aux femmes, pour y écouter son cousin, Lord Grey, le chef de file des whigs<sup>8</sup>. Les sœurs de Josephine Butler devaient toutes, concrètement ou moralement, la soutenir dans ses divers combats.

Point d'application stricte de « la doctrine des sphères séparées » dans ce contexte familial, ni d'ailleurs de « double norme » (*double standard*), ce « deux poids, deux mesures » contre lequel Butler entrerait bientôt en croisade. La maison des Grey était ouverte aussi bien aux hommes politiques que fréquentait John Grey qu'aux visiteurs de toute l'Europe qui partageaient avec lui le goût des réformes agricoles. Aussi Josephine Butler eut-elle l'occasion de parfaire les compétences linguistiques, en français et en italien, qu'elle avait acquises auprès de sa mère, ainsi que lors des deux années qu'elle passa à l'école de Newcastle. L'ouverture d'esprit et le goût pour la justice sociale que lui avait permis d'acquérir le milieu dans lequel elle vivait ne l'empêchaient pas d'être dans le même temps une excellente pianiste, une cavalière intrépide et une danseuse émérite.

7. Les *Corn Laws* avaient été instaurées en 1815, à la fin des guerres napoléoniennes, pour interdire l'importation de céréales aussi longtemps que leur prix n'avait pas atteint un certain niveau sur le marché intérieur. Il s'agissait de garantir les revenus des grands propriétaires terriens, mais cela se fit au détriment du peuple. Elles furent abolies sous le gouvernement de Robert Peel en 1846 et signifèrent le début du libre-échange.
8. G. Petrie, *A Singular Iniquity: The Campaigns of Josephine Butler*, New York, The Viking Press, 1971, p. 24.

*Un mari compréhensif*

En 1849, à l'âge de vingt ans, Josephine rencontra George Butler, universitaire de neuf ans son aîné, qu'elle épousa en 1852 et dont elle eut trois garçons (George en 1852, Arthur Stanley en 1854 et Charles en 1857), puis une fille, Eva, en 1859. Josephine Butler put jouir au sein du foyer conjugal de l'atmosphère qui avait prévalu chez les Grey. George Butler ne lui avait-il pas demandé, au cours de leurs fiançailles, si elle partageait sa vision de ce qu'un mariage devrait être, à savoir « une union fondée sur une égalité parfaite, avec de part et d'autre une liberté absolue laissant le champ à l'initiative personnelle en pensée et en action et au développement individuel »<sup>9</sup> ? Tout en lui conseillant de multiples lectures, entre autres les ouvrages de John Ruskin (figure intellectuelle majeure du siècle), il insista dès le début de leur relation sur la nécessité pour elle de se fier à son jugement propre et à ses convictions personnelles.

Le soutien de George Butler à sa femme fut indéfectible, même lorsque cette dernière franchit les strictes limites des bonnes œuvres. Il ne s'opposa jamais à ce qu'elle recueille sous leur toit les femmes « déçues », parfois malades, qu'elle souhaitait reconforter ou accompagner dans leurs derniers instants. L'abnégation dont il fit preuve fut remarquable si l'on songe que l'engagement de son épouse devait affecter sa vie familiale (absences multiples et importantes sommes d'argent investies dans la cause), sa vie sociale (certaines de leurs relations ne pardonnèrent pas à Josephine Butler de s'être impliquée publiquement dans la défense des prostituées), et plus encore sa propre vie professionnelle : George Butler devait en effet rester directeur de Liverpool College (une des nombreuses *public schools* créées à l'époque victorienne) de 1866 à sa retraite, sans pouvoir obtenir le moindre avancement durant son mandat, ni dans l'université ni dans l'Église anglicane. Il paya donc chèrement le prix de son soutien généreux et souvent actif à sa femme. Josephine Butler devait écrire de lui après sa mort : « l'idée de l'égalité entre les sexes et de la responsabilité de tous les êtres humains devant la loi morale semble avoir été innée chez lui. »<sup>10</sup> On

9. Lettre à Josephine Butler citée par J. Jordan, *Josephine Butler* (2001), Londres, Hambleton Continuum, 2007, p. 25.

10. Cité par J. Williamson, *Josephine Butler : The Forgotten Saint*, Leighton Buzzard, The Faith Press, 1977, p. 17.

mesure donc la stupeur de Josephine Butler lorsqu'elle se trouva pour la première fois confrontée à la force des préjugés de son époque vis-à-vis du « sexe faible ». C'est dans la ville d'Oxford, où George Butler remplissait les fonctions d'inspecteur auprès de l'université (1852-1857) et où le jeune couple rencontra nombre d'intellectuels et d'artistes, que Josephine Butler comprit assez rapidement que ses prises de position tranchées en faveur des filles séduites et abandonnées n'étaient pas du goût des collègues de son mari : « Le silence passait pour le devoir de chacun sur de tels sujets. »<sup>11</sup>

## Les premiers combats féministes

Contraints de quitter Oxford, ville très humide, en raison des ennuis de santé de Josephine, les Butler élurent domicile à Cheltenham (sud-ouest de l'Angleterre), où George avait obtenu en 1857 un poste de directeur adjoint de Cheltenham College, une autre de ces *public schools* destinées à former les garçons de la bourgeoisie anglicane. Neuf ans plus tard, ils déménageaient pour le Nord et s'installaient à Liverpool, où George Butler s'était vu offrir la direction du *College*, qu'il entreprit de transformer en l'un des meilleurs établissements préparatoires du pays aux universités d'Oxford et de Cambridge. Il s'agissait aussi pour le couple de couper les ponts avec Cheltenham, ville qu'ils associaient désormais au décès accidentel de leur fille Eva, âgée de cinq ans à peine, à la fin de l'été 1864. Désœuvrée et dépressive, Josephine Butler s'attela à diverses bonnes œuvres. Le zèle dont elle fit preuve la distingua rapidement des autres dames de la bourgeoisie locale. Elle invita chez elle des femmes « déchues » repenties, et dès 1866 créa un refuge pour les plus démunies, une « maison de repos » (*house of rest*), où, secondée par l'une de ses sœurs, elle s'efforça de donner à ses protégées une formation leur permettant de trouver un emploi. Parallèlement, elle s'engagea dans divers combats féministes.

### *L'éducation des filles*

L'éducation était l'un des sujets phares du moment. Pour preuve la loi Forster (du nom de son concepteur William Forster, député libéral), votée en 1870, pierre angulaire du futur système d'éducation nationale.

11. J. Butler, *Recollections of George Butler* (Souvenirs de George Butler), Bristol, Arrowsmith, 1892, p. 96.

Or, l'éducation des filles était aussi au cœur des priorités des féministes victoriennes. La « doctrine des sphères séparées » mettait en avant les qualités spirituelles du « beau sexe », mais affirmait aussi son infériorité, tant physique qu'intellectuelle. Tout en partant du principe que les jeunes filles pouvaient en théorie s'intéresser aux mêmes sujets que les garçons, à l'exception toutefois de la théologie, Ruskin précisait que les buts poursuivis par l'éducation étaient radicalement différents :

Toutes les connaissances devront lui être données qui la rendront plus capable de comprendre l'œuvre de l'homme et même d'y aider [...]. Mais d'une manière générale un homme devrait savoir toute langue et toute science qu'il apprend, à fond – tandis qu'une femme devrait savoir de la même langue ou science seulement ce qu'il lui faut pour être capable de sympathiser avec les joies de son mari et avec celles de ses meilleurs amis.<sup>12</sup>

Certains médecins pensaient même qu'une activité intellectuelle trop poussée nuirait à la santé et au potentiel de procréation des jeunes filles, et donc à la « race anglaise »<sup>13</sup>. Antiféministe notoire, Sarah Sewell résumait ainsi l'attitude majoritaire : « Les femmes vraiment éduquées deviennent rarement de bonnes épouses ou de bonnes mères. »<sup>14</sup> Les filles de l'aristocratie et de la bourgeoisie ne recevaient donc guère de formation intellectuelle. Savoir lire, écrire, coudre, danser et lire la musique, connaître quelques rudiments de français ou d'allemand, et parfois quelques éléments de savoir-faire domestique, voilà ce à quoi se limitait bien souvent une éducation destinant les filles à leur futur rôle d'épouse et de gardienne des valeurs morales, ne les préparant bien souvent qu'à faire bonne impression sur le marché du mariage.

Les recensements de 1851 et de 1861 révélèrent cependant l'existence du nombre important de femmes issues des classes bourgeoises mais célibataires.

12. Ce texte fameux de John Ruskin est « Of queen's gardens » (Des jardins des reines), publié en 1865 dans un recueil d'essais. Voir J. Ruskin, *Sesame and Lilies* (1865), traduit par M. Proust, *Sésame et les lys* (1906), Bruxelles, Éditions Complexe, 1987, p. 277, p. 282.

13. On peut à ce propos évoquer la controverse de 1874 dans la *Fortnightly Review* entre les docteurs Henry Maudsley (« Sex in mind and education ») et Elizabeth Garrett Anderson (« Sex in mind and education : a reply »). Voir K. Rowold éd., *Gender and Science : Late Nineteenth-Century Debates on the Female Mind and Body*, Bristol, Thoemmes Press, 1996, p. 32-68.

14. S. A. Sewell, *Woman and the Times We Live In* (La femme et notre époque), 1868. Citée par P. Bartley, *The Changing Role of Women, 1815-1914*, Londres, Hodder and Stoughton, 1996, p. 38.

Les pionnières de l'éducation féminine mirent alors en avant la nécessité pour celles-ci d'acquérir une autonomie sociale. Cet argument apparaît en 1868 aussi bien sous la plume de la féministe Millicent Garrett Fawcett, dans un article intitulé « The education of women of the middle and upper classes » (L'éducation des femmes des classes moyennes et supérieures)<sup>15</sup>, que sous celle de Josephine Butler, dans son opuscule *The Education and Employment of Women* (L'éducation et l'emploi des femmes). Exploitant les données du dernier recensement, Butler signalait que le nombre de femmes exerçant une profession était passé de deux millions à deux millions et demi en dix ans. Certaines de ces femmes contraintes de quitter la sphère privée pour subvenir à leurs besoins étaient pourtant issues des classes moyennes. Josephine Butler affirmait en conséquence : « le désir d'éducation que ressentent aujourd'hui les femmes anglaises [...] est un désir qui vient de la conviction que pour de nombreuses femmes acquérir des connaissances est le seul moyen de manger à leur faim. »<sup>16</sup> Il ressortait par ailleurs de ces chiffres que plus de quatre-vingt mille d'entre elles étaient enseignantes ou préceptrices sans avoir pour cela reçu de réelle formation. Il y avait eu dès la fin des années 1840 quelques initiatives de professionnalisation de l'enseignement féminin avec la création à Londres de deux institutions, Queen's College et Bedford Square College. Si ces institutions furent des viviers par lesquels passèrent nombre de celles qui devaient plus tard s'engager dans les mouvements féministes, elles ne suscitèrent pas d'opposition frontale avec les conservatismes masculins, car elles se limitaient à une éducation de type secondaire.

En revanche, des tensions se firent sentir lorsque les femmes s'intéressèrent à une véritable éducation supérieure. Soucieuse de faire reconnaître la parité intellectuelle entre les deux sexes, Emily Davies fit de l'égalité universitaire son cheval de bataille. Elle insista pour que les jeunes filles qui fréquentaient l'établissement qu'elle avait créé en 1869 – Hitchin College, entre Londres et Cambridge, qui deviendrait Girton College lors de son installation à Cambridge en 1873 – suivent exactement le même cursus que leurs homologues masculins et s'essaient aux mêmes disciplines, en particulier le latin et le grec. Emily Davies aurait même souhaité instaurer des examens d'entrée aux universités de Cambridge et d'Oxford strictement

15. M. Garrett Fawcett, « The education of women of the middle and upper classes », *Macmillan's Magazine*, n° 17, avril 1868, p. 511-517.

16. J. Butler, *The Education and Employment of Women* (1868), Gloucester, Dodo Press, 2008, p. 7.

identiques pour filles et garçons, mesure qui ne serait mise en place qu'après 1880. Si comme nombre de féministes en général, et comme Josephine Butler en particulier, elle n'hésitait pas à mettre en cause la « doctrine des sphères séparées », elle allait plus loin lorsqu'elle déclarait : « Est-ce réellement dans la nature d'une femme d'avoir beaucoup de sentiments et peu de raison ? »<sup>17</sup>

Différente était la philosophie qui présida à la création de Newnham College, toujours à Cambridge, en 1871. L'aventure avait débuté en 1867, avec le « plan d'extension de l'université » (*University Extension Scheme*), dont les initiateurs partageaient un objectif commun : permettre aux préceptrices et aux enseignantes, ainsi qu'aux jeunes filles de la bourgeoisie souhaitant s'engager dans cette voie, d'assister à des conférences que donnaient dans les grandes villes du Nord (Manchester, Leeds, Sheffield, Liverpool) certains des enseignants de Cambridge puis d'Oxford, mais aussi des personnalités comme George Butler. Dans cette optique fut fondé, à l'instigation d'Anne Clough, le Conseil du nord de l'Angleterre pour la promotion de l'éducation supérieure des femmes (*The North of England Council for Promoting the Higher Education of Women*), organisme représentant les associations d'enseignantes de plusieurs grandes villes du Nord. Pousée par son époux qui estimait que c'était aux femmes de livrer bataille, Josephine Butler en devint la présidente en 1867. Ce fut son tout premier engagement public, car depuis son arrivée à Liverpool elle s'était davantage préoccupée du secours des femmes démunies. L'intention de celles et ceux qui organisèrent ces conférences était de faciliter l'accès des femmes à l'enseignement supérieur, mais, à l'inverse d'Emily Davies, ils maintenaient le principe d'une éducation « séparée et différente ». Aussi leur demande d'examens spéciaux d'entrée à l'université, moins radicale que celle d'Emily Davies, fut-elle satisfaite dès 1869. Par la suite, la fondation de Newnham College, résidence pour les femmes suivant des cours dans les divers *colleges* de Cambridge, se fit sans difficulté particulière. Ni Anne Clough ni Josephine Butler ne pensaient que l'émancipation des femmes signifiait l'acquisition de qualités réputées masculines ; il ne s'agissait pas d'imiter les hommes ou de rivaliser avec eux, mais de permettre aux qualités féminines de s'épanouir dans les meilleures conditions possible.

Il se pourrait ainsi que Josephine Butler ait eu à l'esprit ce différend avec Emily Davies lorsque dans *The Education and Employment of Women*,

17. E. Davies, « The influence of university degrees », *Gender and Science*, K. Rowold éd., p. 7.



elle note, à propos de ceux qui encouragent une éducation identique pour les femmes et les hommes, qu'« ils ont perdu de vue cette vérité que si les hommes et les femmes sont en effet créés égaux, ils ne sont pas identiques, et qu'ils sont destinés à être complémentaires l'un de l'autre »<sup>18</sup>. Ces idées étaient aussi celles de Newnham College, où on accordait une place importante à l'« assistantat » : on attendait en effet des jeunes filles qui suivaient des cours d'arithmétique, d'histoire, de langue anglaise (mais ni de grec ni de latin) qu'elles dispensent ensuite leurs connaissances aux membres des classes défavorisées, en embrassant la carrière de préceptrice ou d'enseignante. Avant tout désireuse que les femmes de la bourgeoisie découvrent le monde du travail, Josephine Butler évoquait toutefois comme autres carrières possibles « les métiers d'aides-soignantes, de pasteurs, de médecins, d'artistes, de contremaîtres, de capitaines d'industrie, etc... »<sup>19</sup>. Il s'agissait donc d'une remise en cause on ne peut plus claire de l'assignation à résidence de la femme bourgeoise et de son cantonnement dans des occupations strictement domestiques.

### *Les autres luttes féministes*

L'éducation n'était que l'un des fronts sur lesquels combattaient les féministes victoriennes. Il y en avait de nombreux autres, comme la place de la femme dans le monde du travail, son statut légal, son rôle dans le monde associatif et politique local, le contrôle des naissances, et, englobant tous les autres, le droit de vote. Sur tous ces sujets ou presque, Josephine Butler prit activement part au débat.

Aussi paradoxal que cela puisse sembler à première vue, elle s'inscrit cependant en faux contre les décisions du gouvernement qui visaient à protéger les femmes au travail (tout en excluant les hommes du dispositif). C'était le cas de certaines lois sur le travail en manufacture (*Factory Acts*), et plus particulièrement de la loi sur les neuf heures (*Nine Hours' Bill*) comme de la loi sur les heures d'ouverture des commerces (*Shop Hours Regulation Bill*), se rapportant toutes deux aux seules femmes<sup>20</sup>. Josephine

18. J. Butler, *The Education and Employment of Women*, p. 27. La nécessaire complémentarité des deux sexes se retrouve aussi sous la plume de Ruskin.

19. J. Butler, *The Education and Employment of Women*, p. 26.

20. La première loi réduisait la durée légale de travail à neuf heures par jour pour les femmes ; il s'agissait selon le législateur de faire en sorte que les femmes mariées soient moins

Butler y voyait une concurrence déloyale faite à ces dernières, puisque les employeurs renâcleraient à les embaucher. Ces lois « égoïstes »<sup>21</sup> avaient pour effet de restreindre davantage encore le marché de l'emploi pour les femmes des classes laborieuses, et de favoriser ainsi la prostitution. En 1874, Butler signa avec quatre autres femmes (dont deux ouvrières) un tract intitulé « Legislative restrictions on the industry of women considered from the women's point of view » (Les restrictions législatives du travail des femmes analysées d'un point de vue féminin). Elle y avançait un argument étonnamment moderne :

Nous avons dit que le but ostensible de cette loi était de réduire la durée quotidienne du travail des femmes de dix heures à neuf heures ; mais en fait il s'agit simplement de réduire d'une heure quotidienne le travail rémunéré des femmes. Comme l'un des arguments principaux donnés en faveur d'une telle réduction est que « l'absence prolongée de la mère de famille nuit profondément au bien-être du foyer », il est logique d'en déduire qu'une heure de travail rémunéré est donc enlevée aux femmes afin qu'elles puissent consacrer une heure de travail supplémentaire à un travail non rémunéré dans leur foyer.<sup>22</sup>

De façon plus générale, Butler jugeait inadmissible que des lois concernant les femmes soient votées par un Parlement composé exclusivement d'hommes.

C'est pourquoi la question du droit de vote était primordiale. Lorsqu'en 1866 John Stuart Mill, philosophe de renom qui se préparait à devenir également l'un des grands défenseurs du sort des femmes<sup>23</sup>, se saisit du débat sur l'élargissement du suffrage censitaire<sup>24</sup> pour demander le droit de vote pour les femmes, Josephine Butler figurait au nombre des 1499 signataires de sa pétition. Ainsi, même si son nom est peu mentionné

---

surmenées ; mais la loi s'appliquait à toutes les femmes, qu'elles soient mariées, célibataires ou veuves. La deuxième loi visait à interdire le travail des vendeuses après 21 heures.

21. J. Butler, *The Education and Employment of Women*, p. 14 : « L'exclusion des femmes de maints métiers est due dans la plupart des cas à un égoïsme crasse. »
22. Josephine Butler *et al.*, « Legislative restrictions on the industry of women considered from the women's point of view », 1874, p. 6.
23. Voir son célèbre ouvrage sur « l'asservissement des femmes » (*The Subjection of Women*). Il fut écrit à l'occasion de ce débat, mais ne parut qu'en 1869.
24. La loi de 1867 (*Second Reform Bill*) donna le droit de vote aux membres masculins de la classe ouvrière louant ou possédant un logement atteignant une certaine valeur locative. Votée par le gouvernement conservateur de Disraeli, cette loi accordait le vote à un homme sur trois, faisant passer le pourcentage de votants dans la population masculine de 14 % à 33 %.

lorsqu'il est question du combat pour le droit de vote, il est inexact d'affirmer, comme le fait pourtant Glen Petrie, que Butler ne manifesta aucun intérêt pour cette question<sup>25</sup>. Des déclarations ne faisant pas mystère de sa position ponctuent ses ouvrages et ses lettres : « Je ressens comme jamais auparavant la nécessité d'obtenir le droit de vote, comme un moyen de préservation de nos propres personnes. Nous ne pouvons toujours dépendre des efforts et des sacrifices d'hommes à l'esprit noble [...] pour redresser les torts qui nous sont faits » ; « Les femmes ne doivent pas prendre de repos tant qu'elles ne détiendront pas ce pouvoir que la démocratie confère à des hommes toujours plus nombreux d'influer sur les lois qui les gouvernent » ; « Nous pouvons prier et prêcher à ce sujet [...] ; mais ce n'est pas suffisant. Mes amis, nous devons obtenir le droit de vote. C'est notre droit et c'est une injustice cruelle et prolongée que de continuer à nous en priver »<sup>26</sup>.

Son souci de justice n'avait d'égal que sa conviction que la société serait meilleure si les femmes avaient l'occasion de mettre à profit leurs qualités propres :

Je crois que [...] rien ne sera efficace si ce n'est l'injection des vertus de la sphère domestique dans les asiles de pauvres, les hôpitaux, les écoles, les orphelinats, les asiles d'aliénés, les maisons de redressement et même les prisons : et pour que cela soit, il faut que soient libérés les pouvoirs féminins et diminuée l'influence d'une éducation étriquée, de buts sans envergure et de foyers sans énergie où à l'heure actuelle les femmes sont trop souvent réduites au rang de potiches.<sup>27</sup>

On peut aussi évoquer son engagement aux côtés de celles et ceux qui luttèrent pour réformer le statut juridique de la femme mariée, laquelle perdait tout droit sur ce qu'elle possédait en propre avant de se marier ou sur son salaire, et n'était plus reconnue comme personne à part entière devant un tribunal<sup>28</sup>. En 1868, Josephine Butler était l'une des secrétaires

25. G. Petrie, *A Singular Iniquity*, p. 63.

26. Déclarations citées par L. S. Nolland, *A Victorian Feminist Christian : Josephine Butler, the Prostitutes and God*, Carlisle, Paternoster, 2004, p. 182 ; voir J. Jordan, *Josephine Butler*, p. 230, et J. Williamson, *Josephine Butler*, p. 99. La deuxième citation, datée de 1885, dans laquelle il est question d'un électorat masculin toujours grandissant, fait allusion à la troisième grande réforme électorale, qui permit aux deux tiers des hommes d'obtenir le droit de vote en 1884.

27. J. Butler éd., « Introduction », *Woman's Work and Woman's Culture* (Le travail de la femme et la culture de la femme), Londres, Clay and Taylor, 1869, p. xxxvii.

28. Sur ce sujet, voir N. Davie, *L'évolution de la condition féminine en Grande-Bretagne à travers les textes juridiques fondamentaux*, Lyon, ENS Éditions, 2011, p. 14 et suivantes.

du Comité relatif au droit de propriété des femmes mariées (Married Women's Property Committee). Cela lui permit de faire ses armes dans un travail d'action directe (organisation de réunions, pétitions, pression sur le Parlement), couronné de succès. En 1870 fut en effet votée une première loi, relative au droit de propriété des femmes mariées (*Married Women's Property Act*), qui permettait à l'épouse de conserver son salaire ainsi que les petites sommes d'argent dont elle pouvait hériter. Parcellaire, cette loi devait être considérablement amendée en 1882 au terme d'une campagne à laquelle Josephine Butler apporterait également son soutien.

Josephine Butler croyait en l'existence d'une « nature féminine », expression que l'on retrouve dans *Woman's Work and Woman's Culture* comme dans *The Education and Employment of Women* : « Il sera toujours dans la nature féminine de protéger, de chérir, de prendre le parti des faibles, d'éduquer, de guider, de s'occuper de l'individu. »<sup>29</sup> Or, la mission « naturelle » des femmes consistait selon elle à réparer les injustices du monde. Si dans une certaine mesure, une telle position revenait à cautionner les présupposés de la « doctrine des sphères séparées », Butler n'hésitait pas à contester l'assignation à résidence qui en découlait, prônant l'élargissement du rôle public, voire politique, des femmes, selon l'exemple de ces chrétiennes du passé qui n'avaient pas craint de s'exposer. Qui plus est, Butler n'envisageait pas de mener ces divers combats sans le concours des hommes, estimant que l'harmonie à trouver ne pourrait l'être qu'au terme d'un travail commun : « C'est ma conviction depuis longtemps que la cause que nous soutenons, bien qu'elle soit essentiellement et de manière plus urgente la cause des femmes, est en second lieu et malgré cela, dans un sens plus grave et plus sérieux, la cause des hommes. »<sup>30</sup> N'avait-elle songé un temps à la création de classes mixtes, projet bien plus novateur que celui d'Emily Davies, qui ne s'adressait qu'à un public exclusivement féminin ? Enfin, comme en témoignent ses prises de position contre les lois sur le travail en manufacture, elle était déterminée à ne pas s'intéresser seulement au sort des femmes aisées, ce qui la distingue de maintes féministes de l'époque.

29. J. Butler, *The Education and Employment of Women*, p. 21.

30. J. Butler, « Introduction », *Woman's Work and Woman's Culture*, p. viii. Son insistance sur la coopération entre femmes et hommes a été analysée comme un désir de transposition dans la sphère publique et sociale de ce qui se passait dans son propre couple. Voir B. Caine, *Victorian Feminists*, New York, Oxford University Press, 1992, p. 164.

## L'engagement contre les lois sur les maladies contagieuses

La participation de Josephine Butler aux luttes féministes de l'époque victorienne dérangerait certains esprits bien-pensants, mais ce fut sans commune mesure avec les foudres qu'elle attira sur elle lorsqu'elle se lança dans la bataille pour la défense des prostituées et contre les lois sur les maladies contagieuses, votées en 1864, 1866 et 1869.

### *La prostitution au XIX<sup>e</sup> siècle et les lois sur les maladies contagieuses*

La prostitution fut très tôt considérée comme le « grand fléau social », *the Great Social Evil*, de la période victorienne. De manière traditionnelle, elle était l'apanage des villes de garnison et des ports, où les « filles à soldats » avaient toujours abondé. Au XIX<sup>e</sup> siècle, elle devint plus systématiquement associée à l'urbanisation galopante, et en l'absence de statistiques fiables, des chiffres considérables circulèrent sur le nombre de prostituées qui hantaient les grandes villes (on avança le chiffre de 80 000 d'entre elles, à Londres seulement, dans les années 1830<sup>31</sup>). Les centres urbains avaient vu le nombre de leurs habitants exploser à la suite des révolutions industrielles et des déplacements de population qui s'étaient ensuivis. Cette articulation entre environnement urbain, misère sociale et prostitution était au cœur du problème, et c'est tout naturellement que les grandes œuvres réalistes s'en emparèrent. On songe aux romans de Charles Dickens, *Oliver Twist* (1838) et *David Copperfield* (1849), au poème de Thomas Hood, « The Bridge of Sighs » (Le pont des soupirs, 1844), à celui de Dante Gabriel Rossetti, « Jenny » (1847-1848), ou encore à celui de Thomas Hardy, « The Ruined Maid » (La servante déshonorée, 1866)<sup>32</sup>. Le thème apparaît aussi dans de nombreux tableaux, qu'il s'agisse des préraphaélites, tels

31. M. Ryan, *Prostitution in London, with a Comparative View of that of Paris and New York*, Londres, H. Bailliere, 1839, p. 120.

32. La figure de la « femme déchue » fut aussi un trope littéraire visant à conforter par contraste « une identité masculine normée, caractérisée par la capacité d'action, le raisonnement éclairé et la maîtrise de soi » (A. Anderson, *Tainted Souls and Painted Faces : The Rhetoric of Fallenness in Victorian Culture*, Ithaca-Londres, Cornell University Press, 1993, p. 13).

Dante Gabriel Rossetti avec *Found* (Trouvée, 1853), William Hunt avec *The Awakening Conscience* (La conscience s'éveillant, 1853), ou de peintres plus académiques, tel Augustus Egg avec sa série *Past and Present* (Passé et présent, 1858), qui illustre la chute dans la prostitution d'une femme adultère de la bourgeoisie.

Dans la plupart de ces œuvres, l'approche de la prostitution et de la femme « déçue » semble avoir été avant tout moralisatrice. C'est que seuls les sociétés religieuses et les réformateurs sociaux évangéliques<sup>33</sup>, non les autorités politiques, se préoccupaient du problème. Il fallut attendre Michael Ryan et William Tait pour les premières enquêtes de terrain<sup>34</sup>. Conscients de l'influence de l'environnement social dans lequel évoluaient celles qui devenaient des prostituées, ces derniers stigmatisèrent le manque de logements décents pour les pauvres et la faiblesse des revenus des femmes de la classe ouvrière. Toutefois, craignant que le mal ne contamine l'ensemble d'une société déstabilisée par les conséquences des révolutions industrielles, ni Ryan ni Tait n'envisageaient de meilleurs moyens d'éradiquer ce fléau que l'interdiction pure et simple de la prostitution sous toutes ses formes, et la répression de la prostitution par la police. Le mouvement des réformateurs sociaux n'avait alors ni ses entrées au gouvernement ni de chef de file charismatique, et le projet de loi visant à supprimer les maisons de débauche (défendu par l'évêque d'Exeter et connu sous le nom d'*Exeter Bill*), présenté en 1844, ne fut jamais suivi d'effet.

Avec le temps, une autre approche s'imposa, et au prohibitionnisme des années 1830-1840 on préféra le sanitarisme. Il ne s'agissait plus de supprimer la prostitution au nom de la moralité, mais de gérer au mieux un mal social dont on estimait ne pouvoir faire l'économie. Le lobby des moralistes fut donc remplacé par celui des professions médicales, dont le discours, étayé de statistiques rigoureuses, offrait toutes les garanties de scientificité. De manière générale, on peut parler à cette époque d'une collusion du pouvoir scientifique et du pouvoir politique, ce dernier sachant utiliser le savoir des médecins pour légitimer ses initiatives législatives. Les gouvernements des

33. Le mouvement évangélique avait vu le jour dès les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, en réaction à ce qui était perçu comme la nature superficielle de l'anglicanisme. Proche des mouvements puritains, le renouveau évangélique considérait la Bible comme le guide suprême, insistait sur la nature individuelle de l'engagement religieux et sur la notion de péché originel et exerçait avec efficacité un rôle de réformateur social.

34. M. Ryan, *Prostitution in London*, 1839 ; W. Tait, *Magdalenism : An Inquiry into the Extent, Causes and Consequences of Prostitution in Edinburgh*, Édimbourg, P. Rickard, 1842.

années 1850-1860, majoritairement libéraux, n'hésitèrent donc plus, à partir de la loi sur la santé publique de 1848 (*Public Health Act*), à intervenir dans les affaires privées de chacun au nom du bien commun, principalement en matière de santé publique. On songe aux mesures de vaccination obligatoire contre la variole de 1853 et 1861 (*Vaccination Acts*), auxquelles s'opposèrent déjà, en fustigeant le despotisme des experts médicaux, nombre des futurs détracteurs des lois sur les maladies contagieuses.

Lorsque la première de ces lois fut votée en 1864, il existait une conjoncture qui aux yeux du gouvernement la justifiait pleinement : l'état sanitaire déplorable de l'armée, révélé lors de la guerre de Crimée (1854-1856). Brandissant la menace que la syphilis faisait peser sur la santé de ses militaires, le gouvernement libéral, pourtant peu enclin par principe à restreindre les libertés individuelles, prit ainsi le risque de faire un accroc à l'*Habeas Corpus*, qui garantissait la liberté individuelle contre tout emprisonnement arbitraire ou non motivé par une justification judiciaire. Les lois stipulaient en effet que la police était en droit d'arrêter toute femme soupçonnée d'être une « prostituée professionnelle » (*common prostitute*), de la contraindre à passer un examen gynécologique visant à s'assurer qu'elle n'était pas porteuse d'une maladie vénérienne, et le cas échéant de l'hospitaliser de force dans un dispensaire pour vénériennes (*lock hospital*), durant une période qui pouvait être de plusieurs mois.

L'un des problèmes venait de ce que le terme de *common prostitute*, apparu pour la première fois dans une loi de 1824, était suffisamment vague pour que toutes les femmes pauvres courent le risque d'être appréhendées<sup>35</sup>. La législation visait le commerce que certaines femmes entretenaient avec les militaires, contraints au célibat dans 94 % des cas, pour tenter de contenir la propagation des maladies sexuellement transmissibles au sein de l'armée et de la marine, mais aussi des populations des zones militaires dans leur ensemble. Introduite à titre expérimental, la loi de 1864 concernait quelques villes de garnison et quelques villes portuaires : Chatham, Colchester, Cork, Curragh, Portsmouth, Plymouth, Shorncliffe, Woolwich. Celle de 1866 ajoutait à la liste Canterbury, Devonport, Gravesend, Maidstone, Southampton et Winchester. Cinq villes supplémentaires furent inscrites dans la loi de 1869, qui porta aussi à neuf mois la durée possible de l'hospitalisation. C'est cette extension progressive des lois qui commença

35. H. Self, *Prostitution, Women and Misuse of the Law : The Fallen Daughters of Eve*, Londres, Franck Cass, 2003, p. 38.

d'inquiéter, sans compter que chacune d'elles avait été votée en catimini, « quasi sans débat parlementaire ou public »<sup>36</sup>. Paula Bartley explique que « la première de ces lois [...] fut ratifiée en silence et à l'unanimité » par cinquante députés somnolents (il était deux heures du matin), parmi lesquels certains pensaient débattre d'une loi concernant les animaux<sup>37</sup>.

### *Une mission scandaleuse*

Voilà qui ne pouvait qu'indigner Josephine Butler. À Oxford, elle avait pris conscience des préjugés sexistes des collègues de son mari et du poids idéologique de « la double norme ». Ayant tenté de faire rentrer dans le droit chemin un universitaire qui avait séduit une jeune femme mais n'envisageait pas d'assumer ses responsabilités, elle se retrouva en butte à une forte hostilité. Son courroux fut particulièrement vif : « Tous mes instincts de femme me poussaient déjà à la révolte contre certaines théories communément acceptées par la société, et ce que j'ai enduré à l'époque, seuls Dieu et mon fidèle compagnon le savent. »<sup>38</sup> L'existence de ce *double standard* en matière sexuelle semble avoir été l'un des principaux aiguillons qui incitèrent Josephine Butler à partir en guerre contre les lois, mais c'est surtout parce que les *Contagious Diseases Acts* signifiaient la reconnaissance politique et juridique de cette idéologie diffuse qu'elle s'intéressa à cette question, que d'autres féministes, telles Emily Davies et Frances Power Cobbe, choisirent prudemment d'ignorer.

Josephine Butler ne fut pourtant pas la première à entrer dans l'arène. Harriet Martineau avait fait connaître son opposition aux lois dès 1864<sup>39</sup>. C'est toutefois le message de Butler qui serait relayé par de nombreuses quakers, ainsi que par quelques courageux parlementaires libéraux, tels Henry Wilson, Walter McLaren, James Stuart et James Stansfeld. Son ouvrage autobiographique, *Personal Reminiscences of a Great Crusade* (Souvenirs personnels d'une grande croisade, 1896), fut d'ailleurs pour

36. F. B. Smith, « The *Contagious Diseases Acts* reconsidered », p. 198.

37. P. Bartley, *The Changing Role of Women*, p. 84.

38. Citée dans J. Jordan, *Josephine Butler*, p. 44.

39. Célèbre femme de lettres, disciple d'Auguste Comte, Harriet Martineau (1802-1876) écrivit plus de 1600 articles dans *The Daily News* à propos des femmes, des pauvres et des Noirs. Dès le 2 juillet 1864 elle s'en prenait au projet de loi sur les maladies contagieuses dans un article où elle fustigeait l'absence de débat et les termes trop vagues dans lesquels ce projet était rédigé.



elle l'occasion de rendre un vibrant hommage à ceux qu'elle nommait son « corps d'élite ». Reste que les grandes figures féministes de la fin du siècle – Frances Power Cobbe, Barbara Smith Bodichon, Emily Davies, Millicent Garrett Fawcett – n'associèrent pas leur nom à cette lutte, soit qu'elles aient pensé que cette bataille n'avait guère de rapport avec la cause, soit qu'elles aient eu peur de porter préjudice à leur propre combat. Josephine Butler elle-même démissionna en 1871 de son poste de présidente du Conseil du nord de l'Angleterre pour la promotion de l'éducation supérieure des femmes. Il lui était probablement difficile de mener de front plusieurs batailles, mais il semble bien qu'elle ait elle aussi senti que cette croisade risquait de porter atteinte à la crédibilité de ses premiers combats : « Certains de mes meilleurs amis m'ont écrit pour m'informer de l'obligation dans laquelle ils étaient de ne plus faire figurer mon nom dans les projets ou comités divers qui sont les leurs. »<sup>40</sup>

Car le discours des deux sphères, très rigide concernant tout ce qui touchait à la sexualité<sup>41</sup>, interdisait formellement aux *ladies* de s'intéresser à de tels sujets : « une dame perd son statut de dame si elle quitte la sphère de l'innocence et de l'ignorance. »<sup>42</sup> L'idée semble-t-il dominante cautionnée par de nombreux médecins et véhiculée par la presse comme par la littérature, prolongée dans une certaine mesure par l'influence de l'évangélisme, faisait des pulsions sexuelles une nécessité biologique qui était l'apanage des seuls hommes. William Acton, chef de file de ces médecins qui faisaient de l'absence de passion la condition même de la femme, déclinaït diversement cet axiome dans *Functions and Disorders of the Reproductive Organs* (Fonctions et désordres des organes reproducteurs) : « [Une femme décente] ne se soumet à son époux qu'afin de lui plaire et de goûter aux joies de la maternité. » Acton précisait tout au long de son ouvrage : « La majorité des femmes, et c'est heureux pour la société, ne sont guère troublées par des pulsions sexuelles d'aucune sorte. Ce que les hommes sont de manière générale, les femmes ne le sont que de manière

40. Citée dans J. Jordan, *Josephine Butler*, p. 104.

41. Cela ne veut pas dire que la réalité ait été nécessairement en adéquation avec ce discours. Pour une mise en cause du discours officiel, de son impact à l'époque et de notre perception de ce discours, voir F. B. Smith, « Sexuality in Britain : some suggested revisions », *A Widening Sphere : Changing Roles of Victorian Women*, M. Vicinus éd., Bloomington-Londres, Indiana University Press, 1977, p. 182-198.

42. L. S. Nolland, *A Victorian Feminist Christian*, p. 67.

exceptionnelle. »<sup>43</sup> Aussi vit-on des chroniqueurs, journalistes et médecins s’alarmer de ce que certaines dames, engagées dans diverses bonnes œuvres, soient amenées à côtoyer une réalité qui risquait de les corrompre. Que Josephine Butler ait su qu’elle s’engageait sur un terrain particulièrement dangereux transparait nettement dans ses atermoiements et dans les tourments qu’elle dit avoir endurés au moment de prendre sa décision à l’automne 1869 : « Cela fait de nombreuses semaines maintenant que je sais que le Parlement a donné son accord à cet immense scandale, et je n’ai pas encore endossé mon armure, et je ne suis pas encore prête »<sup>44</sup> ; « [cette mission] est si terrible, si difficile, si répugnante que je tremble rien qu’en l’envisageant »<sup>45</sup>. Elle pressentait les attaques dont elle serait la cible, en tant que femme respectable dénonçant des pratiques qu’elle aurait été en devoir d’ignorer. Les critiques ne manquèrent pas en effet. Il est peu probable, en revanche, que Josephine Butler ait prévu le déferlement de violence, verbale et physique, qui devait les accompagner.

Si elle accepta de se jeter dans ce combat, c’est qu’elle avait l’intime conviction d’avoir été élue pour mener à bien cette lutte. Ainsi qu’elle devait l’expliquer dans un texte de 1893, cette certitude de l’élection cautionna sa décision de quitter la sphère protégée des dames, de rompre avec une certaine tradition féministe – celle de l’éducation des filles –, et de parler en public de sujets aussi scandaleux que la sexualité vénale, les maladies vénériennes et les examens gynécologiques. Reprenant la métaphore des égouts, courante à l’époque, elle expliqua ne pas vouloir s’intéresser seulement aux étages supérieurs de l’édifice, mais à ses fondations :

La réglementation du vice – l’asservissement des femmes du peuple dans sa forme la plus détestable – était en plein essor tandis que nous nous battions

43. W. Acton, *Functions and Disorders of the Reproductive Organs*, Londres, John Churchill, 1857. Acton n’était pas le seul médecin à penser de la sorte : voir L. Bland, *Banishing the Beast : English Feminism and Sexual Morality, 1885-1914*, Londres, Penguin, 1995, p. 54-58. Toutefois, d’autres médecins célèbres, tel le malthusien George Drysdale, se montrèrent plus attentifs aux besoins réels des femmes. Son ouvrage *The Elements of Social Science : or, Physical, Sexual and Natural Religion* (Londres, Edward Truelove, 1855) devait connaître de très nombreuses rééditions.
44. Citée dans J. Jordan, *Josephine Butler*, p. 109.
45. Citée dans J. Williamson, *Josephine Butler*, p. 23. Voir aussi J. Butler, *Personal Reminiscences of a Great Crusade* (Souvenirs personnels d’une grande croisade, 1896), Warrington, Portrayer Publishers, 2002, p. 7-8 (où elle évoque « [d]es semaines de doutes et de questionnement ») ; également, B. Caine, *Victorian Feminists*, p. 178-180.

pour élever les femmes des classes sociales plus avantagées – et c'était un combat des plus justes – en tentant d'obtenir pour elles les mêmes avantages éducatifs que ceux des hommes. J'eus alors l'impression que nous bâtissions une superbe demeure au-dessus d'un égout pestilentiel et d'un marécage putride. Les habitants de cette demeure ne pourraient jamais jouir d'une bonne santé et d'une vie vigoureuse tant que ce poison fatal s'insinuerait dans tous les coins et recoins des fondations de leur habitation. Elles seraient nombreuses, pensai-je, à poursuivre le combat pour l'éducation ; plus rares seraient celles qui prendraient la peine de s'abaisser à une besogne plus nécessaire mais plus secrète et à faire face aux difficultés particulières, au dégoût et au chagrin qui nous attendaient.<sup>46</sup>

Il fallait dès lors une foi religieuse capable de déplacer les montagnes. Voilà bien ce qui fit la singularité de Butler, sa faiblesse aussi : revendications féministes et convictions religieuses allaient de pair chez elle. Si elle est présente aux côtés d'Emily Davies, de Frances Power Cobbe et de Millicent Garrett Fawcett comme l'une des quatre principales figures du féminisme anglais dans l'ouvrage de Barbara Caine, *Victorian Feminists*, l'auteur souligne les réticences de certains historiens, mais aussi de certaines féministes à considérer Butler comme une féministe à part entière, précisément en raison de la dimension intensément religieuse de son combat :

La profonde foi religieuse de Butler et son obstination à souligner qu'elle était appelée par Dieu à venir en aide et à protéger « les femmes déçues » ont contribué à la placer aux côtés des autres grandes figures féminines du « réformisme social comme fruit de convictions religieuses » telles Octavia Hill, Mary Carpenter et Florence Nightingale, plutôt qu'aux côtés des pionnières du féminisme telles Emily Davies et Millicent Garrett Fawcett.<sup>47</sup>

À la fin de son adolescence, Josephine Butler avait traversé une profonde crise spirituelle, dont elle avait été sauvée, expliqua-t-elle, par la prière, par le sentiment de la présence vivante de Dieu en elle, et par la certitude qu'il lui confierait un jour une mission. La croisade contre les lois sur les maladies contagieuses lui apparut comme ce sacrifice que Dieu exigeait d'elle.

46. Texte paru dans le journal abrogationniste *The Dawn* en janvier 1893. Cité dans J. Jordan, *Josephine Butler*, p. 104.

47. Voir B. Caine, *Victorian Feminists*, p. 151.

## La campagne contre les lois sur les maladies contagieuses

Le combat s'avéra âpre et long. Ce n'est qu'en 1886 que les lois furent définitivement abrogées, au terme d'une lutte de dix-sept années. Il est vrai que le dispositif jouissait de la faveur de l'administration militaire dans son ensemble, des principales autorités intellectuelles (dont les instances dirigeantes d'Oxford et de Cambridge), ainsi que de très nombreux médecins. Ces derniers étaient si influents qu'à la fin des années 1860 un groupe de pression, au sein duquel se trouvait William Acton, plaïda pour l'extension des lois à l'ensemble de l'Angleterre, ou tout du moins aux régions industrielles du Nord, très densément peuplées. Les membres de l'Association en faveur de l'extension des lois sur les maladies contagieuses de 1866 à l'ensemble de la population civile (*The Association for Promoting the Extension of the Contagious Diseases Acts of 1866 to the Civilian Population*) s'inspiraient partiellement de ce qui se faisait sur le continent, principalement en France, et arguaient du succès du réglementarisme – que les Anglais nommaient *the licensing system* – dans les zones britanniques déjà concernées. Ils feignaient d'ignorer que le système français dépendait d'une décision de l'administration policière, et non d'une loi nationale. Quant aux chiffres avancés pour illustrer le succès des mesures déjà en vigueur, il se pourrait que le nombre de femmes infectées dans les villes concernées par les lois ait sensiblement diminué parce que les prostituées s'installaient en dehors des zones concernées, quitte à s'y rendre dans la journée pour y travailler, ou déménageaient tout simplement dans les villes voisines non soumises au contrôle.

### *Les premiers temps de la campagne : de 1869 à 1874*

C'est au moment où le dispositif militaire menaçait de devenir un dispositif national de santé publique que Josephine Butler prit la tête du mouvement contestataire, unifié au sein de la LNA, *The Ladies' National Association for the Repeal of the Contagious Diseases Acts* (Association nationale des dames pour l'abrogation des lois sur les maladies contagieuses). Il s'agissait du pendant féminin de la NA, *The National Association for the Repeal of the Contagious Diseases Acts* (Association nationale pour l'abrogation des lois sur les maladies contagieuses), laquelle avait jugé préférable et

prudent, dans un premier temps du moins, d'exclure les femmes de ses rangs<sup>48</sup>. Notons que la LNA fut ainsi la première organisation politique exclusivement féminine à voir le jour en Grande-Bretagne.

Son premier coup d'éclat fut de faire paraître une déclaration signée par cent vingt-quatre femmes, dont Florence Nightingale<sup>49</sup> et Harriet Martineau, « The Ladies' Appeal and Protest » (L'appel des dames à la révolte), publiée le 31 décembre 1869 dans le *Daily News*, quotidien londonien fondé par Charles Dickens en 1846. Le texte se transforma en une pétition comptant deux mille signatures, présentée au Parlement au printemps 1870. Les membres de l'Association ne s'arrêtèrent pas là. Elles s'organisèrent dans les deux années qui suivirent pour occuper le terrain politique, lever des fonds, rédiger et présenter des dizaines de pétitions, multiplier enfin les conférences et les réunions publiques. À titre d'exemple, Josephine Butler participa à 99 réunions publiques en 1870, à 256 en 1873. Ces rassemblements eurent lieu principalement dans le nord du pays, et ils s'adressaient notamment aux hommes de la classe ouvrière, dont les filles et les femmes étaient visées au premier chef, et dont une partie importante avait acquis le droit de vote en 1867.

Estimant par ailleurs que les organes de presse nationaux n'avaient pour elles que mépris – qu'ils les interdisent de publication<sup>50</sup> ou qu'ils les traitent soit d'« hystériques »<sup>51</sup> soit d'« Indécentes Bacchantes »<sup>52</sup> – les membres de la LNA tentèrent de faire connaître leurs idées et leurs actions grâce à une revue, *The Shield* (Le bouclier)<sup>53</sup>, où parurent de nombreux textes de Josephine Butler. Enfin, elles n'hésitèrent pas à troubler le déroulement des campagnes pour des élections partielles en arguant que l'on ne pouvait être véritablement « libéral » si l'on était en faveur des lois. Ce terrain se

48. Nous utiliserons désormais la forme abrégée anglaise de ces deux associations : la NA et la LNA.

49. Née dans une riche famille, Florence Nightingale (1820-1910) avait dû lutter contre les conventions pour devenir infirmière. Rendue célèbre par son action durant la guerre de Crimée, elle était également connue pour ses écrits résumant sa conception des hôpitaux militaires, son idée du service public ou encore ses opinions iconoclastes en matière de religion.

50. Voir J. Butler, *Personal Reminiscences of a Great Crusade*, p. 11.

51. Cité par J. Walkowitz, *Prostitution and Victorian Society : Women, Class, and the State* (1980), Cambridge, Cambridge University Press, 1999, p. 97.

52. Cité par E. M. Turner et M. Garrett Fawcett, *The Josephine Butler Centenary, 1828-1928*, Londres, Association for Moral and Social Hygiene, 1927, p. 11.

53. Cette revue hebdomadaire fut fondée en mars 1870.

révéla particulièrement risqué. À Colchester, en octobre 1870, Josephine Butler dut fuir devant une foule déchaînée, avant de quitter l'hôtel où elle séjournait sous une fausse identité, les partisans du candidat libéral menaçant de mettre le feu à l'établissement. La stratégie de Butler et de ses amies fut néanmoins payante, puisque le candidat du gouvernement libéral, que nombre d'entre elles auraient soutenu dans un autre contexte, se vit ravir la victoire. Le même genre de violence devait se reproduire à Pontefract en août 1872, dans un contexte similaire, lorsque la grange où se tenait la réunion publique organisée par les « abrogationnistes » fut incendiée. Là aussi, le candidat libéral perdit un nombre considérable de voix.

Les autorités gouvernementales furent prises de court par cette agitation citoyenne orchestrée par des femmes, ainsi que le suggère la remarque d'un député : « Nous savons comment gérer n'importe quelle autre opposition au Parlement, mais voilà qui est bien embarrassant pour nous, cette révolte des femmes. C'est là quelque chose de nouveau ; que faire face à ce genre d'opposition ? »<sup>54</sup> Le gouvernement décida de gagner du temps en nommant en 1870 une Commission royale chargée d'enquêter et de rédiger un rapport sur la question. Cette dernière se réunit dans le courant du premier trimestre 1871 et auditionna aussi bien les partisans des lois que leurs détracteurs, parmi lesquels on comptait une personnalité aussi éminente que John Stuart Mill. Josephine Butler, reconnue comme chef de file de la LNA, fut convoquée. Même si son intervention fut diversement appréciée<sup>55</sup>, elle eut le mérite de faire entendre deux points de vue souvent absents des commissions parlementaires. D'une part, celui d'une femme parlant au nom d'autres femmes, plus particulièrement de femmes « déchues », que son discours transformait en autant de victimes aspirant à la rédemption. D'autre part, celui d'hommes des classes laborieuses, dont Josephine Butler se fit la porte-parole en lisant les lettres qu'ils lui avaient adressées, lettres souvent très bien argumentées, où s'inscrivait en filigrane

54. Cité dans *Prostitution and the Victorians*, T. Fisher éd., Thrupp, Sutton Publishing, 2001, p. 97.

55. F. B. Smith dresse un constat sévère du témoignage de Josephine Butler (« *The Contagious Diseases Acts reconsidered* », p. 211). Il suggère qu'elle parut peu au fait de ce qui se passait réellement dans les villes de garnison et les villes portuaires, et qu'elle n'hésita pas à fonder ses accusations contre la police sur des ouï-dire. En revanche, certains des membres de la Commission semblent avoir été impressionnés par la dignité de son témoignage ; « l'esprit de Dieu était avec elle », écrivit l'un d'entre eux à George Butler (G. Petrie, *A Singular Iniquity*, p. 116).

le cliché de la jeune fille pure séduite par un homme sans scrupules de la classe aisée<sup>56</sup>. Si la Commission ne parvint à aucune décision unanime, il est à noter que son rapport, pourtant favorable aux lois, condamna les examens gynécologiques obligatoires auxquels étaient soumises les femmes.

Plus pernicieuse se révéla la proposition de loi, inspirée en partie du rapport, présentée par le ministre de l'Intérieur en février 1872. Henry Bruce proposait l'abrogation des trois lois existantes, mais aussi un nouveau projet. Tout en relevant l'âge du consentement sexuel, ce projet accroissait les pouvoirs coercitifs de la police, maintenait l'essentiel du dispositif, et surtout l'étendait à l'ensemble du royaume, utilisant pour ce faire la loi sur le vagabondage (*Vagrant Act*)<sup>57</sup>. La position jusqu'au-boutiste de Josephine Butler, qui s'obstina à rejeter le compromis de Bruce, fut loin de faire l'unanimité au sein de son propre camp. Il est heureux pour la suite du mouvement que le Premier ministre libéral, William Gladstone, ait finalement décidé d'enterrer le projet de Bruce.

### *L'extension de la lutte : de 1874 à 1886*

Josephine Butler et ses plus fidèles amis continuèrent de faire campagne, mais le gouvernement avait à traiter d'affaires qui lui semblaient plus urgentes. En conséquence, lorsqu'en 1874 les libéraux perdirent les élections au bénéfice des conservateurs (sous la houlette du Premier ministre Benjamin Disraeli), les lois étaient toujours en vigueur. Affaiblis tout à la fois par des défections consécutives aux prises de position de Josephine Butler en 1872 et par la défaite des libéraux, les abrogationnistes durent réviser leur stratégie. Ils reçurent un soutien de poids en la personne de James Stansfeld, que ses responsabilités au sein du gouvernement libéral avaient jusqu'alors empêché de participer au débat en toute liberté. Unitarien, marié à la sœur de l'éditrice de *The Shield*, Stansfeld appartenait à la branche la plus progressiste du parti libéral, celle des radicaux. Lorsqu'il décida en 1874 de se vouer corps et âme à la campagne contre

56. Voir à ce sujet les analyses de J. Walkowitz, *City of Dreadful Delight : Narrative of Sexual Danger in Late-Victorian London*, Londres, Virago Press, 1992, p. 88-93. Il convient de souligner que cette vision correspondait peu à la réalité de la prostitution : voir J. Walkowitz, *Prostitution and Victorian Society*, p. 11-66.

57. Pour une discussion approfondie de cet épisode, voir G. Petrie, *A Singular Iniquity*, p. 119-124. Il est à noter que Josephine Butler évoqua à peine cette période, dont elle semblait encore meurtrie, dans *Personal Reminiscences of a Great Crusade* (p. 36).

les lois, il apporta prestige et expérience politique au mouvement. Ainsi son arrivée sur la scène fut-elle commentée par la presse, qui pour une fois se fit l'écho de son premier discours<sup>58</sup>. Son influence et son action au Parlement devaient s'avérer précieuses sur le long terme, et sa stratégie se révéler payante. Stansfeld décida de combattre les autorités sur leur propre terrain : celui du problème sanitaire.

C'est à ce moment aussi qu'il fut décidé d'élargir le combat en nouant des contacts sur le continent européen, où se multipliaient et se durcissaient les systèmes réglemmentaristes. À York au mois de juin 1874, le révérend Collingwood, un des relais les plus efficaces de la pensée de Butler dans le nord de l'Angleterre, galvanisa des troupes désespérées en leur proposant une internationalisation de la lutte :

L'éclipse de notre combat au Parlement pendant un temps, ou dans la presse ou dans les rencontres publiques signifie que le champ est libre pour nos opposants. Notre devoir solennel est clair ; seule une guerre sans relâche nous permettra de maintenir nos positions. Les hostilités viennent en grande partie de l'étranger, nous devrions en conséquence envisager l'intérêt que nous pourrions retirer si nous exportions notre combat en territoire ennemi en établissant des contacts avec les véritables adversaires de la réglementation, disons en France, en Belgique, en Prusse, en Italie, etc., en encourageant l'opposition dans ces pays, et peut-être en organisant notre propre congrès international.<sup>59</sup>

Ce furent des années de « guerre sans relâche » et de travail acharné. La LNA continua d'exercer sur les divers gouvernements une pression obstinée. Butler elle-même enchaîna les discours et les conférences. Entre 1870 et 1886, on estime à 18 000 le nombre de pétitions parvenues au Parlement en vue d'obtenir l'abrogation des lois, et à 2 657 348 le nombre de leurs signataires. En dépit de problèmes de santé chroniques, Josephine Butler resta la chef de file d'une campagne qui visait à abolir le système réglemmentariste, mais aussi à lutter contre le « vice » sous toutes ses formes au cœur de la société. Pour preuve la décision de fonder en 1874 l'Alliance pour la pureté sociale (Social Purity Alliance), dont le but était d'encourager les jeunes hommes à réformer leur conduite en leur faisant prendre conscience de la règle inéquitable du « deux poids, deux mesures » : « On n'entend jamais dire avec nonchalance ou complaisance d'une jeune femme qu'« elle

58. W. T. Stead, *Josephine Butler : A Life-Sketch*, Londres, Morgan and Scott, 1887, p. 64.

59. Cité dans J. Butler, *Personal Reminiscences of a Great Crusade*, p. 62-63.



est seulement en train de jeter sa gourme”. »<sup>60</sup> Tout au long de ces années, Butler ne cessa d’écrire. Sur la centaine d’ouvrages et opuscules qu’elle publia, plus des deux tiers traitent des lois sur les maladies contagieuses<sup>61</sup>, et c’est sans compter sa volumineuse correspondance sur le sujet. On comprend son état de fatigue, surtout si l’on se souvient qu’à cette intense activité d’écriture elle ajouta d’incessants déplacements en Angleterre et voyages à l’étranger.

Pour donner plus d’ampleur à la lutte, Butler décida en effet de s’aventurer sur la voie indiquée par Collingwood. Sa parfaite maîtrise du français et de l’italien, le fait que sa sœur préférée, Harriet Meuricoffre, résidait en Italie, et les divers contacts que les Grey puis les Butler avaient noués au fil des années sur « le continent », faisaient d’elle l’une des personnes les plus qualifiées pour mener à bien une telle entreprise. En compagnie de l’un de ses fils, elle se rendit en France, en Italie et en Suisse dès l’hiver 1874-1875. Elle y rencontra les différentes autorités policières qui supervisaient l’application des systèmes de contrôle des prostituées en vigueur dans ces pays, et tout particulièrement le célèbre chef de la police des mœurs de Paris, Charles Lecour. Elle établit aussi des contacts avec toutes les personnes de bonne volonté, principalement dans les milieux protestants, qui se dressaient contre le réglementarisme. Il s’agissait de constituer des réseaux susceptibles de rivaliser avec ceux de leurs ennemis (il existait déjà une association internationale des médecins en faveur des systèmes réglementaristes). En mars 1875 fut créée la Fédération britannique, continentale et générale pour l’abolition de la réglementation gouvernementale de la prostitution (The British Continental and General Federation for the Abolition of Government Regulation of Prostitution), plus connue sous l’appellation de Fédération abolitionniste. Si celle-ci rassemblait les abrogationnistes de

60. J. Butler, *Social Purity* (La pureté sociale), dans *Josephine Butler and the Prostitution Campaigns*, III, 31 : 311 ; italiques dans le texte.

61. Quant aux autres, il s’agit d’opuscules sur quelques questions d’actualité, de livres et d’essais sur la condition de la femme, de biographies diverses, soit familiales (celles de son père en 1869, de son mari en 1892, de sa sœur Harriet Meuricoffre en 1901), soit religieuses (celles de Catherine de Sienne en 1878, de sainte Agnès en 1893 et du pasteur protestant Jean-Frédéric Oberlin en 1882). Commentant ces biographies, Pat Starkey résume ainsi leurs caractéristiques : « Toutes sont empreintes d’une piété mièvre propre au XIX<sup>e</sup> siècle et d’un manque total de distance critique » (« Saints, virgins and family members », *Sex, Gender, and Religion : Josephine Butler Revisited*, J. Daggers et D. Neal éd., New York, Peter Lang, 2006, p. 139).

toute l'Europe, la Grande-Bretagne en était toutefois la cheville ouvrière : Josephine Butler l'avait initiée, James Stansfeld la présida un temps, et la LNA assura la direction morale du combat. Sous l'égide de la Fédération abolitionniste, de nombreux congrès internationaux furent organisés, que ce soit à Genève en 1877 (où étaient présentes les délégations de quinze pays), à Liège en 1879, à Gênes en 1880, à La Haye en 1883.

L'impact de cette internationale abrogationniste reste difficile à évaluer, chaque délégation ayant eu sa propre conception de la prostitution, et plus encore des prostituées. Certes, en France, le Bureau des mœurs fut dissous en 1881 à la suite des attaques répétées d'Yves Guyot, homme de la gauche radicale, et de la multiplication des scandales causés par l'arrestation et le mauvais traitement d'honnêtes femmes accusées d'être des prostituées. Cette victoire fut avant tout symbolique, car le système réglementariste devait perdurer, et en 1879 le gouvernement britannique en était encore à réclamer la tenue d'une autre commission sur le même sujet<sup>62</sup>. Pourtant les adversaires des lois n'avaient pas hésité, non sans une certaine dose de cynisme, à exploiter le suicide de six Anglaises dont la police avait terni la réputation en les interpellant dans le cadre des lois<sup>63</sup>. Le cas de Jane Percy, veuve et mère d'une jeune fille et de deux petits garçons, qui, en mars 1875, s'était donné la mort par noyade après avoir été accusée de prostitution, déclencha une immense controverse. Si cette malheureuse fut transformée en martyre de la cause, son suicide permit aussi aux abrogationnistes de dénoncer de manière concrète les agissements de la police anglaise. Le *Daily News*, pourtant peu enclin à soutenir les opposants aux lois, écrivit à l'issue du procès : « L'enquête a prouvé que la police, qui a tenté d'inciter Madame Percy à se prostituer, a aussi essayé de souiller sa réputation, suggérant que la malheureuse, qu'ils avaient harcelée jusqu'à la mort, était saoule lors de son décès, et cherchant à faire croire qu'elle avait tout simplement basculé dans l'eau. »<sup>64</sup> Le scandale provoqué par cette affaire eut pour effet de convaincre l'administration et le personnel politique de ne plus envisager l'extension des lois sur les maladies contagieuses à l'ensemble de la population.

62. Voir A. Corbin, *Les filles de nocé : misère sexuelle et prostitution au XIX<sup>e</sup> siècle* (1978), Paris, Flammarion (Champs), 1982, p. 324-339.

63. F. B. Smith affirme que seule, sur les six femmes mises en cause, Mrs Percy n'était pas une prostituée (« *The Contagious Diseases Acts reconsidered* », p. 201-202).

64. Cité dans G. Petrie, *A Singular Iniquity*, p. 152.

Les libéraux revinrent au pouvoir en 1880. Les positions de James Stansfeld, celles de la LNA comme celles de la NA, avaient désormais davantage de chances d'être entendues et relayées, d'autant que siégeait au Parlement une nouvelle génération de radicaux acquis à la cause. La persistance de l'agitation contre les lois semble aussi avoir porté ses fruits, même si les rencontres de prières multiconfessionnelles et les journées de jeûne organisées en 1883 par la LNA ne furent pas du goût de tous, et ce au sein même du mouvement. En avril 1883, échaudé par de précédents échecs, James Stansfeld ne proposa pas au Parlement d'abroger ces lois dans leur globalité, mais parvint à obtenir un vote en faveur d'une motion de la Chambre des communes désapprouvant l'examen gynécologique obligatoire. De fait, l'application des lois fut ainsi suspendue. Or, dans l'ensemble, la presse commenta fort peu cette suspension. L'influent hebdomadaire londonien *The Saturday Review* n'en fit pas même mention, et *The Lancet* n'y consacra qu'un seul article, le 28 avril 1883, mettant en garde Stansfeld contre les désastreuses conséquences sanitaires et morales que cette décision pouvait avoir.

En définitive, l'abrogation des lois ne fut acquise qu'au prix d'un autre scandale, révélé en partie par Butler, celui d'une « traite des Blanches » entre l'Angleterre et le continent, qui impliquait des cas de prostitution infantine. Butler considérait ces maux comme les résultats inévitables des lois anglaises. Selon elle, alors que l'âge légal du consentement était toujours fixé à treize ans, la réglementation de la prostitution avait rendu le « péché patenté » insuffisamment attrayant pour une clientèle fortunée en mal de sensations fortes. Se noua pour l'occasion une alliance, a priori saugrenue, entre Josephine Butler, le quaker Alfred Dyer, qui avait contribué à diffuser les écrits des abrogationnistes, et William Stead, directeur éditorial de la *Pall Mall Gazette*, quotidien du soir de qualité désirant afficher ses nouvelles sympathies libérales. L'enjeu était de faire connaître au grand public l'existence d'un commerce d'enfants entre l'Angleterre et le continent. Afin de fournir à leurs lecteurs un cas précis, le trio crut bon de se lancer dans une sordide mascarade, impliquant les bons offices d'une ancienne maquerelle repentie, l'achat d'une fille de treize ans contre la somme de 4 livres sterling, l'examen gynécologique de cette dernière (à l'insu de Butler), et l'intervention du journaliste dans le rôle du pervers prêt à droguer sa victime pour mieux abuser d'elle.

Suivirent cinq articles parus en juillet 1885, intitulés « The Maiden Tribute of Modern Babylon » (Les vierges sacrifiées de la Babylone moderne), dans lesquels Stead détaillait ce commerce nauséabond dont il

avait été le témoin privilégié. Le public, partagé entre fascination malsaine et vertueux dégoût, se jeta sur le journal avec d'autant plus d'avidité que Stead menaçait de révéler le nom de personnalités en vue. Josephine Butler lui apporta son soutien public dans une lettre qu'il publia le 9 juillet : « Le but ultime qui est le mien, celui que je poursuis depuis si longtemps, c'est que les riches et aristocratiques scélérats qui se livrent à ce genre de crimes soient jugés par le peuple. »<sup>65</sup> Effrayés par l'indignation populaire qui se manifesta lors de réunions publiques et de marches collectives, ainsi que par la perspective de voir le nom de certains des leurs apparaître dans la presse à scandale, le gouvernement conservateur s'empressa de voter la révision du Code pénal à la fin du mois de juillet 1885 : l'âge du consentement fut relevé à seize ans par l'amendement à la loi sur les crimes (*Criminal Law Amendment Act*). En avril de l'année suivante, Stansfeld profita de la colère populaire encore vive pour faire voter l'abrogation des lois par le gouvernement libéral revenu aux affaires. L'événement ne fut pas même commenté dans *The Lancet*.

### *Les suites du combat : après 1886*

La mission de Josephine Butler ne prit pas fin pour autant. Tout en se consacrant davantage à son époux, qui avait pris sa retraite en 1882 (ils s'installèrent alors à Winchester, où George occupa un poste de chanoine), et en déléguant le travail de terrain à d'autres, elle poursuivit son action sur le continent, particulièrement en Suisse. Surtout, Butler décida d'exporter plus encore la croisade de la LNA, laquelle, contrairement à la NA, n'avait pas été dissoute après la victoire de 1886. Butler s'en prenait désormais à certains aspects de l'Empire britannique. Elle publia en 1887 une longue lettre ouverte aux membres de la LNA, *The Revival and Extension of the Abolitionist Cause* (Le renouveau et l'extension de la cause abolitionniste), dans laquelle elle déclarait : « Nombreux sont les éléments qui indiquent que nous sommes sur le point d'entamer le deuxième chapitre de notre grande croisade abolitionniste » (V, 1 : 13). Stansfeld considérait cette évolution du combat comme « le deuxième acte de notre grande épopée »<sup>66</sup>.

65. Citée dans J. Jordan, *Josephine Butler*, p. 226.

66. Cité par A. Burton, *Burdens of History : British Feminists, Indian Women, and Imperial Culture, 1865-1915*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 1994, p. 249, note 25.

L'Inde devint alors le principal terrain de bataille. Le pays était dirigé pour bonne part directement par Westminster. Or, l'abandon des lois sur les maladies contagieuses en Angleterre n'avait pas entraîné la fin de pratiques instaurées depuis longtemps dans les cantonnements coloniaux. Secondée par une association émanant de la Fédération abolitionniste, appelée le Comité britannique pour l'abolition du contrôle du vice par l'État en Inde et dans les dominions (The British Committee for the Abolition of the State Regulation of Vice in India and the Dominions), la LNA eut recours aux armes dont elle avait précédemment fait usage : pétitions pour faire pression sur le Parlement, d'une part ; conférences et parutions d'articles dans les journaux, d'autre part. Butler publia des textes dans *The Shield* et *The Storm-Bell* (Le tocsin), fonda un nouveau journal, *The Dawn* (L'aube), et fit paraître *The Revival and Extension of the Abolitionist Cause*. En septembre 1887 fut votée la loi d'abrogation concernant l'Inde (*Repeal Act for India*), mais dans les faits celle-ci n'eut guère de conséquences. Les témoignages d'Elizabeth Andrew et de Katherine Bushnell, deux militantes américaines envoyées sur place par la LNA en 1891, abondaient en scènes scabreuses mettant en cause le comportement immoral de la hiérarchie militaire britannique. Le combat n'était donc pas achevé. D'autant que des voix s'élevaient pour que les lois soient à nouveau appliquées en Inde, sous prétexte d'une recrudescence des maladies vénériennes parmi les troupes impériales.

La crainte de voir réapparaître les lois sur les maladies contagieuses jusqu'en métropole ne fut pas la seule motivation de celles et ceux qui poursuivirent la lutte. Le titre révélateur de l'ouvrage qu'Andrew et Bushnell firent paraître en 1899, *The Queen's Daughters in India* (Les filles de la reine en Inde), rappelait opportunément que la souveraine britannique était devenue impératrice des Indes en 1876 et que des liens « filiaux » unissaient les deux pays. « Je crois, écrivit Josephine Butler, que nous sommes appelés à jouer un rôle actif pour la purification du nom de notre nation dans les parties les plus reculées du monde et dans le rejet franc et indigné de ses péchés » (*The Revival...*, V, 1 : 15). Ses prises de position en faveur de l'abrogation des lois dans les autres colonies (Hong Kong, Malte, Gibraltar, notamment) devaient témoigner de la même vision du « fardeau de l'homme blanc »<sup>67</sup> : l'Empire, extension du territoire national, se devait

67. R. Kipling, « The White Man's Burden », 1898. Le prétexte de ce poème avait été offert à Kipling par la colonisation des Philippines (les États-Unis venaient d'acheter le territoire aux Espagnols).

d'avoir une dimension éthique. Celle qui devant la Commission royale de 1871 avait brandi les lettres des hommes des classes laborieuses comme autant de signes avant-coureurs d'une révolte possible, voire d'une révolution, mit en garde la Couronne impériale contre une rébellion future des peuples coloniaux, opprimés par des conquérants immoraux, c'est-à-dire oublieux de l'esprit divin. L'impérialisme n'était justifiable que s'il était irrigué par une éthique et une foi chrétiennes, celles-là mêmes qui animaient la LNA.

À cet égard, les dernières années de la vie de Butler eurent certainement un goût amer. Dans la foulée de la campagne contre les lois sur les maladies contagieuses, se développèrent en Grande-Bretagne toute une série de « mouvements pour la pureté ». Aux yeux de Josephine Butler, ceux-ci n'étaient plus guidés par l'esprit qui avait prévalu au sein de la LNA. Elle s'en démarqua donc, ne pouvant cautionner leur attitude répressive à l'égard des prostituées – surtout lorsque cette condamnation émanait des dames des classes aisées. Elle le fit savoir dans une longue lettre de 1895 adressée aux membres de la Fédération abolitionniste, intitulée « Letter of Earnest Appeal and Warning » (Lettre de supplication et de mise en garde ferventes) :

J'invite ardemment les membres de toutes les sociétés de pureté [...] à ne pas, par inadvertance, conforter les néfastes desseins des États et des gouvernements, quels qu'ils soient, en ajoutant leurs voix à celles qui exigent que les pouvoirs de la police sur les femmes soient accrus, ou en acquiesçant à quelque forme que ce soit de contrainte affectant la dignité personnelle de la féminité, même s'il s'agit d'une « féminité déchue » [*« fallen womanhood »*], ou en permettant que le principe de l'égalité entre les sexes en ce qui concerne la moralité soit perdu de vue, où que ce soit et de quelque manière que ce soi.<sup>68</sup>

L'un de ses derniers opuscules, *Truth before Everything* (La vérité avant tout), écrit en 1897, ne disait pas autre chose : la coercition étatique n'était pas le moyen de rendre les individus moraux.

68. Citée par E. M. Turner et M. Garrett Fawcett, *The Josephine Butler Centenary*, p. 10.